

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

**COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2007**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 mai 2007 à 22 h 45, à la salle Flore laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**Sont présents :**

**Commissaires :**

Mesdames : Lucie Désilets  
Colette Larose  
Chantal T. Renaud

Messieurs : Normand Héroux  
Sylvain Lévesque  
Jacques Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**Commissaire représentant les parents :**

Du primaire : Monsieur Michel Parent

**Sont également présents :**

Mesdames : Francine Chabot  
Nicole Leblanc

**Commissaires absents :**

Monsieur Jean-Claude Rousseau  
Monsieur Normand G. Gravel, représentant les parents du secondaire

**Sont également présents :**

Monsieur Denis Roy, directeur général  
Madame Monique Guillet, directrice générale adjointe  
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint  
Me Marylène Drouin, secrétaire générale  
Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles  
Monsieur Denis Sylvestre, directeur du Service des finances et de l'approvisionnement

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente déclare la séance ouverte. Il est 22 h 45.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2007

38-CE-2006-2007

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Sylvain Lévesque :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en retirant les points 11.3 et 11.6.

**L'ordre du jour adopté se lit donc comme suit :**

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal : Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 avril 2007
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
  - 6.1 Appel d'offres public - Assurances - octroi du contrat
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles
  - 11.1 École Maurice-L.Duplessis - Fenestration / phase 2 (PCP041/537)
  - 11.2 École secondaire Participative L'Agora - Réfection de la toiture / sections A, C1, C2, C3, D1, D2 et H (PCP086/523)
  - 11.3 École Saint-Laurent – Réfection des plafonds (PCP058/526)
  - 11.4 École Saint-Jean-Baptiste - Réfection de la maçonnerie (PCP087/533)
  - 11.5 École George-Étienne-Cartier – Fenestration (PCP023/531)
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

**Adoptée à l'unanimité**

39-CE-2006-2007

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 24 AVRIL 2007**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jacques Séminaro que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 avril 2007 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2007

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

40-CE-2006-2007

**APPEL D'OFFRES PUBLIC - ASSURANCES - OCTROI DU CONTRAT**

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire Marie-Victorin a procédé à un appel d'offres public concernant sa couverture d'assurance générale;

**CONSIDÉRANT** que la police d'assurance de la Commission scolaire Marie-Victorin expire le 30 juin 2007;

**CONSIDÉRANT** qu'un seul courtier d'assurance a soumissionné;

**CONSIDÉRANT** l'analyse effectuée par le Secrétariat général;

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Jacques Séminaro :

**QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin retienne les services de courtage d'assurance de Lemieux Ryan & Associés pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008 pour une prime de 195 009 \$ (sans taxes), incluant l'assurance responsabilité complémentaire (« Umbrella ») d'un montant de 10 000 000 \$;

**QUE** la secrétaire générale soit autorisée à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la couverture d'assurance de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

41-CE-2006-2007

**ÉCOLE MAURICE-L.-DUPLESSIS - FENESTRATION / PHASE II (PCP041/537)**

**CONSIDÉRANT** que cinq (5) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que deux (2) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du bureau d'architectes «Leclerc + Associés Architectes»;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Sylvain Lévesque :

**QUE** le contrat pour le projet PCP041/537, École Maurice-L.-Duplessis,

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2007

Fenestration / Phase II, soit accordé à la firme «Vitrerie Brunelle inc.» pour un montant total de 230 784,91 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 2 mai 2007 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

42-CE-2006-2007

**ÉCOLE SECONDAIRE PARTICIPATIVE L'AGORA - RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTIONS A, C1, C2, C3, D1, D2, H (PCP086/523)**

**CONSIDÉRANT** que douze (12) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du bureau d'architectes «Le Groupe Petrone inc.»;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Sylvain Lévesque :

**QUE** le contrat pour le projet PCP086/523, École secondaire participative L'Agora, Réfection de la toiture / Sections A, C1, C2, C3, D1, D2, H, soit accordé à la firme «Toitures Trois Étoiles inc.» pour un montant total de 257 500 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 9 mai 2007 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

43-CE-2006-2007

**ÉCOLE SAINT-LAURENT - RÉFECTION DES PLAFONDS / PHASE II (PCP058/526)**

**CONSIDÉRANT** que cinq (5) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que cinq (5) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du bureau d'architecte «Luc Gélinas Architecte»;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2007

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Colette Larose :

**QUE** le contrat pour le projet PCP058/526, École Saint-Laurent / Réfection des plafonds / Phase II, soit accordé à la firme «Construction Michel Gagnon ltée» pour un montant total de 252 640 \$ \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 16 mai 2007 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

44-CE-2006-2007

**ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE - RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE (PCP087/533)**

**CONSIDÉRANT** que huit (8) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que sept (7) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du bureau d'architectes «Le Groupe des Sept, Atelier d'Architecture»;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Normand Héroux :

**QUE** le contrat pour le projet PCP087/533, École Saint-Jean-Baptiste, Réfection de la maçonnerie, soit accordé à la firme «Savite Construction inc.» pour un montant total de 194 683,58 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 16 mai 2007 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

45-CE-2006-2007

**ÉCOLE GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER - FENESTRATION (PCP023/531)**

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que deux (2) firmes ont déposé une soumission;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2007

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Monique Bélanger-Burman du Service des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Normand Héroux:

**QUE** le contrat pour le projet PCP023/531, École George-Étienne-Cartier, Fenestration, soit accordé à la firme «Les Rénovations Frangec inc.» pour un montant total de 423 312,50 \$ taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 14 mai 2007 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

**QUESTIONS ORALES DU PUBLICS**

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Aucun commissaire n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS**

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 23 h 10.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale